

Association des Amis pour la restauration de l'église SAINT YVES de Minihy-Tréguier

ARESYMT

N° RNA : W223002044
Siège social : Mairie de
Minihy-Tréguier 22220



Association habilitée à recevoir des dons et à délivrer des reçus fiscaux ouvrant droit à la réduction d'impôt, en application des dispositions des articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

email : amis.saintyves.minihy@gmail.com

web : <https://restauration-eglise-saint-yves-minihy.com/>

Chers amis, voici la lettre d'information n°9 du mois de mai 2021

Le point sur les adhésions

A ce jour, l'association compte **256 adhérents à jour de leur cotisation**. Le renouvellement des adhésions pour l'année 2021 est déjà bien entamé. Nous vous rappelons que vous pouvez adhérer ou réadhérer soit:

→ par courrier adressé à **[ARESYMT, Mairie, 15 rue du bourg, 22220 Minihy Tréguier. En utilisant le bulletin de \(ré\) adhésion placé en fin de lettre d'information](#)**

→ directement à partir du site internet **<https://restauration-eglise-saint-yves-minihy.com>**

Nous vous rappelons également que les dons adressés à l'Aresymt pour la restauration de l'église de saint Yves sont défiscalisables à hauteur de 66%. Soit, pour un don de 100€ un coût réel de 34€ après déduction fiscale.

La vie de l'association pour le soutien aux travaux, les activités récentes

Nous avons proposé, au moment des fêtes de Noël, un repas à emporter. Conformément aux règles sanitaires, un "drive" a été organisé sur le parking de la salle des fêtes de Minihy Tréguier. Cette opération a connu un vif succès. 200 repas ont été retirés.

La réussite de cette proposition nous encourage à la renouveler le samedi 29 mai 2021 en vous proposant, avec le même traiteur, **un couscous agneau, poulet, merguez suivi d'une tarte aux pommes. Le prix de ce repas est fixé à 14€.**

Nous vous encourageons à réserver dès maintenant si cette proposition vous tente.

Les réservations sont à faire au **06 87 79 25 72** ou au **02 96 92 23 51**.

Les repas seront à retirer le 29 mai sur le parking de la salle des fêtes de Minihy Tréguier à partir de 16 heures et jusqu'à 18 heures.

Un calendrier des prochaines manifestations vous sera proposé dès que les conditions sanitaires autoriseront leur reprise.

Les travaux

L'installation des échafaudages sur la façade nord de l'église marque le début des travaux tant attendus. Le chantier de restauration de l'église est entamé pour 36 mois. Un bref rappel :

Yves Héloré de Kermartin fit construire en 1293 une chapelle sur ses terres familiales. Fondée sur cet emplacement, l'église Saint-Yves a connu deux grandes phases de construction.

La première a lieu aux XIV^e et XV^e s. et concerne l'agrandissement vers l'Est d'une travée, la construction d'une tourelle de clocher, la mise en oeuvre de la voûte et le percement des grandes baies. L'édifice conserve, dans les grandes lignes, son aspect du XV^e s. jusqu'au XIX^e s. où il connaît alors une deuxième succession de modifications majeures que sont l'agrandissement vers l'Ouest d'une travée, la construction du massif occidental et la mise en oeuvre de la balustrade pierre au sommet des murs gouttereaux.

L'église est classée au titre des Monuments Historiques depuis le 8 Août 1923.

L'édifice souffre de plusieurs désordres structurels et sanitaires qui ont motivé la commande d'un diagnostic par la Commune de MINIHY-TREGUIER en 2016, aboutissant à une campagne de restauration globale de l'église. Les façades extérieures et intérieures sont prévues entièrement restaurées, ainsi que la toiture (charpente et couverture) et les abords. Les vitraux et leurs grilles de protection, ainsi que les menuiseries et l'ensemble des installations électriques intérieures, vont être remis en état.

L'ensemble du mobilier, dont le tableau représentant « LE TESTAMENT de saint Yves », est également prévu restauré.

Les travaux sont programmés en 4 tranches correspondant respectivement à la tranche ferme aujourd'hui tout juste débutée : façade nord. Les travaux de cette tranche sont prévus pour 8 mois. S'engageront ensuite directement les travaux pour la tranche 1, façade sud et sacristie, puis façades est, ouest avec la tour clocher. La dernière tranche concernera l'intérieur de l'église : rejointoiement murs et dallage, électricité, fin de la restauration du mobilier.

Les travaux aujourd'hui débutés concernent le remplacement des joints ciment par des joints à la chaux permettant d'assainir les murs. Une dépose de la balustrade supérieure de l'église pour accéder aux chéneaux. Ceux-ci doivent être reconstitués, élargis afin de favoriser les écoulements des eaux pluviales. L'objectif est d'éliminer les infiltrations actuelles qui fragilisent considérablement les murs de l'édifice. Une reprise de la charpente et de la couverture sont nécessaires en continuité de ces lourds travaux.

L'ensemble du chantier est prévu pour une durée de 36 mois. La maîtrise d'ouvrage revient à la commune de Minihy Tréguier qui est assistée par Mme Quéro, Ingénieure du patrimoine/CMRH, Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne. Le Cabinet ARCHAEB de Léhon est maître d'œuvre. La coordination SPS est assurée par AGC Coordination de Cavan.

Après appels d'offres, les différents lots ont été attribués : lot 1 Maçonnerie : A .R.T Villemain (Plélo 22). Lot 2 : charpente :SARL Guy Motreff (Lannion 22). Lot 3 : couverture : Ets Heriau (Cornillé 35). Lot 4 : vitraux : Laurent Botrel (St Brieuc 22). Lot 5 : menuiserie : Ateliers Darde (Provins 77). Lot 6 : ferronnerie Art Protect (Pommeret 22). Lot 7 : Electricité : Delestre industrie (La Seguinière 49).

Les appels d'offres pour le choix des ateliers de restauration du mobilier s'engageront prochainement.

Le coût total des travaux s'élève à 1 922 451, 04€ hors restauration du mobilier.

La restauration de cette église Mère des églises saint Yves concerne donc un chantier très conséquent. Il en va de la conservation de l'édifice. En contribuant, chacun selon nos moyens, chacun à notre façon, à la réalisation de ces travaux assurant la pérennité de l'édifice nous mettons en œuvre ce que Yves Hélory de Kermartin, saint Yves, nous a lui-même demandé dans son Testament : « Assurer à perpétuité la chapelle par moi fondée ».



Mise en place des échafaudages



Concertation des différents corps de métier pour les chéneaux



Assemblée générale

Cette année, en raison des restrictions sanitaires concernant les regroupements de public, l'assemblée générale de l'association a dû se dérouler à huis clos.

Vous trouverez ci-dessous un compte rendu de cette assemblée générale.

Assemblée générale ARESYMT

24 avril 2021

L'assemblée générale de l'ARESYMT s'est tenue le samedi 24 avril 2021 à huis clos.

Étaient présents: Elizabeth SALIOU, présidente, Yves Marie le COZANNET, vice-président, Maryline URVOY, trésorière adjointe, Marie Yvonne GALLAIS, secrétaire, Michel GUYOMARD, secrétaire adjoint et Marie Claire GIACOBÌ.

Était excusé: Michel NICOLAS, trésorier.

La séance a débuté par la présentation du rapport moral de l'association par la présidente.

Rapport Moral

Cette année 2020 a été marquée par la pandémie de la COVID avec toutes les contraintes qu'elle nous a imposés et plus particulièrement la tenue à huis clos de notre assemblée générale.

Malgré toutes ces contraintes, les adhésions se sont maintenues (**296 adhérents à jour de leur cotisation**) et les quelques animations qui ont pu avoir lieu ont connu un vif succès.

Ainsi, nous avons eu le temps de recevoir, le 23 février à la salle des fêtes de Tréguier, la troupe de théâtre amateur de l'Amicale laïque de Trélévern. Nous étions 105 spectateurs.

Bon nombre de rendez-vous avaient déjà été planifiés: concerts, cochon grillé, loto, brocante. Le confinement imposé le 11 mars et les contraintes sanitaires ne nous ont pas permis de les maintenir.

Les journées du patrimoine ont eu lieu les 19 et 20 septembre. Lors de ces journées, l'ARESYMT s'est tenu à la disposition des visiteurs et a proposé des visites guidées de l'église ou des informations.

Parallèlement, les jardins du manoir de "Traou Mickel" ont été ouverts à la visite et leurs propriétaires, Mr et Mme Boussu, ont offert le produit des entrées à l'association.

Une opération repas à emporter a pu être organisée le 26 décembre dans le respect des mesures barrières. Deux cent repas ont été ainsi retirés en "drive" sur le parking de la salle des fêtes. Ils ont été très appréciés si l'on en croit les retours que nous avons eus.

Merci à tous de cette fidélité.

Dans cette période où tout semblait à l'arrêt, la validation des dossiers pour le chantier de restauration qui nous intéresse est devenue réalité et, depuis ce mois d'avril 2021, les échafaudages sont en place sur la façade nord de l'église. Ils viennent concrétiser les attentes de tous ceux qui se sont investis dans ce projet de restauration.

Il s'agit de redonner à l'édifice tout son éclat et, ainsi, de respecter les recommandations testamentaires de son saint fondateur. Les travaux sont prévus sur trois années.

Nous continuerons bien sûr à apporter notre soutien à cette restauration en accord avec la commune et en collaboration avec les bâtiments de France.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'avancée des travaux et reprendrons l'organisation d'évènements de soutien à cette restauration dès que la situation sanitaire le permettra.

Le rapport moral a été approuvé par les membres du bureau présent

Ensuite, la trésorière adjointe a présenté le bilan financier de l'association.

BILAN FINANCIER année 2020

MANIFESTATIONS	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
Théâtre	1052,5 €	309,28 €	743,22 €
Journées du patrimoine	509,16 €	60 €	449,16 €
Repas fin d'année	4000 €	3000 €	1000 €
Total	5561,66 €	3369,28 €	2192,38 €

	RECETTES	DEPENSES
Adhésions + dons	8546,16 €	

Frais annexes		976,04 €
Solde	8546,16 €	976,04 €

BILAN FINANCIER 2020		
RECETTES	DEPENSES	SOLDE
14107,82 €	4345,32 €	9762,50 €

Malgré le peu d'activités proposées en 2020, le bilan financier de cette année reste très positif grâce à la fidélité de nos adhérents et à la générosité des donateurs.

Le bilan financier est approuvé par l'ensemble des participants à l'assemblée.
D'un commun accord, le tarif de l'adhésion est maintenu à 10 € pour l'année 2021.

Merci de votre soutien constant et à très bientôt

Bulletin d'adhésion ou de don de soutien

Association des Amis pour la Restauration de l'Église SAINT-YVES de
Minihy-Tréguier

Si vous souhaitez faire un don ou proposer à quelqu'un de soutenir notre action,
merci d'adresser la fiche ci-dessous à l'adresse postale de l'Association ;

ARESYM T : Mairie de Minihy- 15 rue du bourg 22220 Minihy Tréguier

Adresse mail : amis.saintyves.minihy@gmail.com

Site : <https://restauration-eglise-saint-yves-minihy.com/lassociation/>

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : E-Mail :

L'adresse mail est importante pour la lettre d'information, cela évite les frais d'affranchissement.

Souhaite être membre de l'association pour une cotisation minimale de 10 €

Verse un don de :€

Souhaite recevoir un reçu fiscal

Pour la protection et la rénovation du mobilier et de l'immobilier de l'église Saint Yves de Minihy-Tréguier. (Chèque libellé à l'ordre de l'ARESYM T (Association des Amis pour la Restauration de l'Eglise saint Yves de Minihy-Tréguier).
Au titre de l'impôt sur le revenu, les donateurs bénéficient d'une réduction d'impôt à hauteur de 66% du montant de leur don, dans la limite de 20% du revenu imposable. Soit pour un don de 100€ un coût réel de 34€.
Vous pouvez également adhérer ou faire un don par le site de l'association, vous recevrez votre reçu

fiscal en retour. <http://restauration-eglise-saint-yves-minihy.com>

Réservation pour le repas à emporter du 29 mai :

Minihy-Tréguier



Association des Amis pour la
Restauration de l'Eglise Saint-Yves

Repas Fête des mères

Samedi 29 mai



Repas à retirer en *drive* de 16h à 18h à la
salle polyvalente « *L'Eventail* » Minihy-
Tréguier.

Uniquement sur Réservation :

06 87 79 25 72 / 02 96 92 23 51

Couscous royal (poulet, mouton,
Menu 14 € merguez)

Tarte aux pommes

INPS